

[Traduction provisoire]

LIVRE BLEU DIPLOMATIQUE 2020

Version résumée



Ministère des Affaires Étrangères du Japon

De Heisei à Reiwa : cérémonies d'accession au trône

Le 1^{er} mai 2019, Sa Majesté l'Empereur du Japon a accédé au trône, et l'ère « Heisei » a laissé place à l'ère « Reiwa ». Cette succession au trône du Chrysanthème faisant suite à une abdication impériale est une première en 200 ans.

Parmi les diverses cérémonies organisées, la plus importante est celle de l'intronisation de Sa Majesté l'Empereur au Hall d'État (« Seiden »), au cours de laquelle Sa Majesté l'Empereur du Japon proclame officiellement son intronisation et reçoit les félicitations de représentants japonais et étrangers.

Lors de cette cérémonie d'intronisation de Sa Majesté l'Empereur au « Seiden » qui s'est déroulée le 22 octobre, des invités non seulement japonais mais également venus de l'étranger ont été conviés. Alors que des chefs d'État, des émissaires accompagnés de leur époux ou épouse de 160 pays et organisations avaient assisté à la succession au trône du chrysanthème marquant le début de l'ère « Heisei », des dignitaires de 191 pays et organisations étaient présents lors de la succession impériale inaugurant l'ère « Reiwa ». Outre cette cérémonie, les invités étrangers ont assisté au banquet impérial après la cérémonie d'intronisation, ainsi qu'à la réception donnée par le Premier Ministre japonais et son épouse.

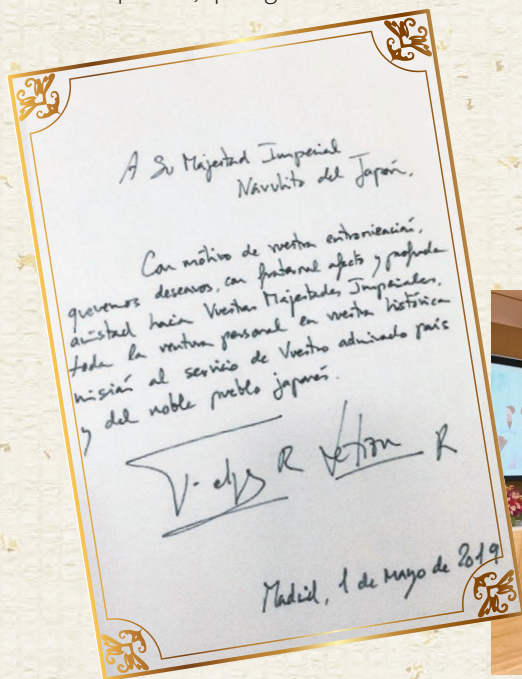
Avec la venue au Japon de nombreux dignitaires des quatre coins du monde, comptant parmi eux des rois et des présidents, les célébrations ont été l'opportunité de présenter, par-delà les frontières du Japon, les liens qui unissent la famille impériale et le monde.

À l'occasion de l'accession au trône de Sa Majesté l'Empereur, des livres d'or pour célébrer l'avènement du nouvel empereur ont été ouverts dans environ 230 ambassades, consulats et autres missions japonaises à travers le monde.

Des messages de félicitations célébrant l'intronisation de Sa Majesté l'Empereur sont parvenus du monde entier, y compris de familles royales et de dignitaires ayant des liens étroits avec la famille impériale, qui signèrent les livres d'or mis à disposition.



Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice
(photo : Agence de la Maison impériale)



Le message de Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne (à gauche) et le Premier Ministre thaïlandais signant le livre d'or à l'ambassade du Japon en Thaïlande (à droite)

* Photos à la page 3 : le secrétariat pour les cérémonies de succession au trône, bureau du Cabinet



Sa Majesté l'Empereur proclamant officiellement son intronisation | le 22 octobre (à gauche : le « Takamikura », trône impérial, à droite : le « Michôdai », réservé à l'Impératrice)



Le Palais impérial (à gauche, le Hall d'État dit « Seiden », où s'est déroulée la cérémonie d'intronisation de Sa Majesté l'Empereur au « Seiden »)



Banquet impérial organisé après la cérémonie d'intronisation pour les invités étrangers | le 22 octobre (en haut), la réception donnée par le Premier Ministre japonais et son épouse | le 23 octobre (en bas)



Au cours du banquet impérial (en haut) et de la réception organisée par le Premier Ministre japonais et son épouse (en bas) après la cérémonie d'intronisation, des représentations d'arts traditionnels japonais ont été données pour permettre aux invités de découvrir en profondeur la culture traditionnelle japonaise.



Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice recevant les félicitations de la population pendant la procession impériale en voiture après la cérémonie d'intronisation | le 10 novembre



Principales dates de l'accession au trône de Sa Majesté l'Empereur

1^{er} mai : accession au trône de Sa Majesté l'Empereur

22 octobre : cérémonie d'intronisation de Sa Majesté l'Empereur au « Seiden »

Banquet impérial après la cérémonie d'intronisation (Première journée : consacrée aux invités étrangers)

23 octobre : réception donnée par le Premier Ministre japonais et son épouse

10 novembre : procession impériale en voiture suite à la cérémonie d'intronisation



Sommet du G20 d'Osaka

Le sommet du G20 d'Osaka qui s'est déroulé les 28 et 29 juin 2019 était la plus grande rencontre au sommet jamais organisée au Japon dans l'histoire de sa diplomatie. Ce dossier spécial présente les résultats et les initiatives du sommet du G20 d'Osaka.

Qu'est-ce que le G20 ?

Le G20 (le Groupe des vingt) a été lancé en tant que forum ayant pour vocation de réunir les dirigeants des principaux pays développés et pays émergents pour faire face à la crise économique et financière à la suite de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008. Le PIB des membres du G20 représente plus de 80 % de l'ensemble de l'économie mondiale. Jouant un rôle de plus en plus important en tant que « 1^{er} forum de coopération économique internationale », le G20 se réunit en principe chaque année sous une présidence tournante pour discuter non seulement de l'économie mondiale et du commerce, mais également d'enjeux planétaires tels que le développement, le changement climatique, l'énergie, la santé, etc.

Premier sommet du G20 présidé par le Japon

En 2019, le Japon a assuré pour la première fois la présidence du G20 et a organisé, outre le sommet d'Osaka, huit réunions ministérielles abordant des thèmes connexes dans diverses régions de l'archipel. Lors du sommet d'Osaka organisé par le Premier Ministre ABE, les dirigeants ont eu des discussions animées sur des thèmes caractérisés par la complexité des intérêts des différents pays, tels que le commerce international, les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale, et l'économie numérique, qui ont débouché sur l'adoption de la « Déclaration d'Osaka des dirigeants du G20 » en tant que document final.



Sommet du G20 d'Osaka | le 28 juin, Osaka
(Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)



Conférence de presse de la présidence | le 29 juin, Osaka

Principaux résultats du sommet d'Osaka

Le sommet d'Osaka a produit de nombreux résultats. Par exemple, les chefs d'État de chaque pays ont confirmé les principes du libre-échange et convenu de réformer l'OMC compte tenu des différends commerciaux et de la question majeure sur l'état du libre-échange international. En outre, les dirigeants ont partagé le concept de la « libre circulation des données fondée sur la confiance » (« Data Free Flow with Trust » (DFFT)), qui est le fondement de l'utilisation des données, et ont démontré au monde en tant que membres du G20 leur profond engagement dans de nombreux domaines, notamment les « principes du G20 sur l'investissement dans les infrastructures de qualité » et la « vision de l'océan bleu d'Osaka » pour la réduction des déchets plastiques marins. Par ailleurs, la « voie d'Osaka » a également été lancée pour promouvoir l'élaboration de règles internationales en matière de gouvernance des données.



Déjeuner de travail
Le 28 juin, Osaka
(photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

Repas servi au déjeuner
de travail (riz blanc de
Fukushima, en bas à
gauche)
Le 28 juin, Osaka



Mettre en évidence aux yeux du monde les attraits du Japon

Le sommet d'Osaka a été une occasion précieuse de mettre en évidence aux yeux du monde les attraits du Japon à travers l'hospitalité qui fut réservée aux dirigeants participant au sommet, ainsi qu'au biais de la nourriture et la culture japonaises.

Lors du dîner et du déjeuner de travail des dirigeants, des « plats japonais aux standards internationaux » sur le thème de la « fusion du développement durable et de la gastronomie » que les invités d'horizons culturels variés peuvent apprécier ont été servis sous la supervision générale de M. TSUJI Yoshiki, le président du Groupe Tsuji (qui gère notamment des écoles de cuisine). Des efforts ont été faits pour promouvoir l'attractivité et la sécurité des produits alimentaires japonais, en utilisant abondamment des aliments locaux de la région du Kansai tout en incorporant des aliments produits dans des zones touchées par le Grand tremblement de terre de l'est du Japon, région sur le chemin de rétablissement.

En outre, les dirigeants de chaque pays et leur époux ou épouse ont bénéficié d'une hospitalité répondant avec minutie aux besoins de chacun. Une enquête avait été menée pour connaître les préférences, les allergies, la religion, etc. des participants, et divers menus, y compris des repas halal en conformité avec la religion musulmane, ont été proposés. Par ailleurs, les menus sur la table avaient été traduits dans la langue maternelle de tous les dirigeants et de leur époux ou épouse, tout ayant été pensé afin d'assurer une agréable expérience gastronomique en toute quiétude. En outre, l'excellence du service fourni par des majordomes sélectionnés sur tout le territoire japonais a fait l'objet d'éloges de la part des participants.

Le programme culturel organisé avant le dîner proposait aux dirigeants et à leur époux ou épouse un spectacle sur le thème « Tradition et diversité du Japon » interprété par MM. NOMURA Mansai, TSUJII Nobuyuki, et Mme NAKAMARU Michie. Pendant l'interprétation au piano de « *Hana wa saku* » (les fleurs écloront), les images de la tragédie du Grand tremblement de terre de l'est du Japon, l'historique des efforts de reconstruction, et des messages de remerciement pour l'aide fournie par les pays membres du G20 s'affichaient en arrière-plan.



Spectacle au programme culturel
Le 28 juin, Osaka

Le pianiste TSUJII Nobuyuki (en haut), l'acteur de *Kyogen* NOMURA Mansai (au milieu), et la chanteuse d'opéra NAKAMARU Michie (en bas)



Le stand d'exposition des relations publiques du centre international des médias (à gauche) et « Live Kitchen » (Cuisine en direct) (à droite)

Initiatives du centre international des médias

Le centre international des médias sur le site du sommet d'Osaka accueillait le stand d'exposition des relations publiques du gouvernement sur lequel étaient présentées les technologies innovantes du Japon.

D'autre part, le concept de « Live Kitchen » (Cuisine en direct) qui consiste à préparer des plats devant les caméras du monde entier a permis de proposer des dégustations de spécialités d'Osaka telles que le *takoyaki* (boulettes de pâte fourrée d'un morceau de poulpe) et le *kushikatsu* (brochettes frites), ainsi que de saké japonais.

La diffusion de telles expériences a permis de sensibiliser les médias étrangers aux charmes et attraits du Japon.

Réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 à Nagoya, préfecture d'Aichi

La réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 à Nagoya, préfecture d'Aichi, qui concluait l'année de la présidence du G20 assurée par le Japon a été organisée au mois de novembre 2019 dans la foulée du sommet d'Osaka et de créer un tremplin pour des initiatives concrètes en 2020 et au-delà. À l'avenir, il sera demandé aux pays membres du G20 de faire montre de compétences permettant de traduire les résultats du sommet d'Osaka en actions concrètes. Le Japon continuera de faire preuve de leadership dans le cadre du G20 avec l'Arabie saoudite, qui assurera la présidence du G20 qui se tiendra en 2020.



Dîner donné par le Ministre des Affaires étrangères du Japon MOTEGI
Le 22 novembre, Nagoya



M. MOTEGI, Ministre des Affaires étrangères du Japon, transmettant le maillet de président à l'Arabie saoudite
Le 23 novembre, à Nagoya



TICAD7

- Faire progresser le développement de l'Afrique à travers les personnes, la technologie et l'innovation -

TICAD7

Avez-vous déjà entendu cet acronyme en 2019 ? Certains d'entre vous savent sans doute qu'il s'agit d'une conférence internationale portant sur l'Afrique, sans pour autant en connaître les détails.

Ce dossier spécial présente la TICAD7 qui s'est tenue à Yokohama en août.

Qu'est-ce que la TICAD ?

La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD - Tokyo International Conference on African Development) est une réunion internationale lancée en 1993 par le Japon dans le domaine du développement de l'Afrique. Elle soutient le développement de l'Afrique en vertu des principes de base d'appropriation africaine et de partenariat avec la communauté internationale, y compris le Japon.



Les chefs d'État et de gouvernement participant à la TICAD7 | le 28 août (Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

Le gouvernement japonais fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les investissements du secteur privé en Afrique soient encore plus importants.



Le Premier Ministre ABE prononçant le discours liminaire lors de la cérémonie d'ouverture.

Le 28 août

TICAD7 - Thème et résumé -

- La TICAD7 s'est tenue à Yokohama du 28 au 30 août. Elle a réuni plus de 10 000 personnes, y compris 42 chefs d'État et de gouvernement africains, des représentants d'organisations internationales, de pays partenaires et d'ONG, pour parler du développement de l'Afrique.
- Le Premier Ministre ABE coprésidait cette conférence avec le Président de la République arabe d'Égypte AL-SISSI (alors président de l'Union africaine), tandis que le Vice-Premier ministre ASO siégeait en tant que président pour la partie japonaise. Les participants pour le gouvernement japonais comptaient le Ministre des Affaires étrangères KONO, les ministres concernés, et les directeurs d'organisations internationales.
- Les discussions ont porté sur trois piliers : l'économie, la société, la paix et la stabilité, sur le thème « Faire progresser le développement de l'Afrique à travers les personnes, la technologie et l'innovation ». En particulier, la TICAD7 a placé les affaires au centre des discussions pour répondre aux souhaits des entreprises privées japonaises et de la partie africaine. Puis, pour la première fois dans l'histoire de la TICAD, des entreprises privées japonaises et africaines ont participé aux discussions en tant que partenaires officiels.
- Lors de la cérémonie de clôture, la « Déclaration de Yokohama 2019 » a été adoptée en tant que document final, et le « Plan d'action de Yokohama 2019 » a été annoncé en tant qu'annexe de la Déclaration. En outre, les mesures d'aide intitulées « TICAD7 : Contributions du Japon pour l'Afrique » ont été annoncées par le Japon.

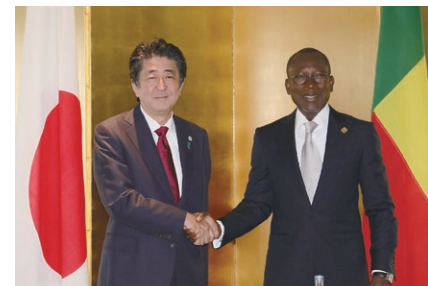
Réunions bilatérales avec les pays d'Afrique entre dirigeants et entre ministres des Affaires étrangères

En marge de la TICAD7, le Premier Ministre ABE a tenu 47 réunions, et le Ministre des Affaires étrangères KONO a tenu 25 réunions, avec les chefs d'État et de gouvernement des pays africains, les directeurs des organisations internationales, les ministres des Affaires étrangères, et autres interlocuteurs. Ces réunions furent l'occasion d'aborder notamment les relations bilatérales et de partager des points de vue sur la coopération dans l'arène internationale, y compris la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, la situation en Corée du Nord. Les dirigeants africains et autres participants à ces réunions ont exprimé leur gratitude quant aux contributions japonaises perçues en Afrique par le biais du processus de la TICAD.



Rencontre avec le président de la République d'Afrique du Sud RAMAPHOSA
Le 28 août (en haut)

Rencontre avec le président de la République du Bénin TALON
Le 30 août (à droite)
(Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)



Le 3^e Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique

La cérémonie de remise du 3^e Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique et la soirée commémorative données par le Premier Ministre ABE, en présence de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, et auxquels étaient conviées environ 170 personnes, ont été organisées le 30 août pour coïncider avec la tenue de la TICAD7. Le Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique récompense les personnes qui ont poursuivi les aspirations du Dr NOGUCHI Hideyo et réalisé un travail exceptionnel dans le domaine de la recherche médicale et des activités médicales en Afrique. Le prix de cette troisième édition a été décerné au Dr MUYEMBE-TAMFUM de la République démocratique du Congo notamment pour ses recherches sur le virus Ebola et le développement des ressources humaines dans le domaine de la lutte contre les maladies, et au Dr OMASWA de l'Ouganda pour le développement de personnel médical et l'établissement d'un système de santé.



Le Premier Ministre ABE et le Dr MUYEMBE-TAMFUM à la cérémonie de remise de prix



Sa Majesté l'Empereur portant un toast au cours de la soirée commémorative



Le Dr OMASWA prononçant une allocution au cours de la soirée commémorative

Diverses initiatives de la TICAD7

De nombreux événements ont été organisés dans le cadre de la TICAD7, pour lesquels la population aussi a fait montre d'un grand enthousiasme, dans le but de promouvoir les relations amicales entre le Japon et l'Afrique ainsi que la compréhension mutuelle.



Accueil des dirigeants africains au son de *Wadaiko* (tambours japonais)
Réception de bienvenue organisée conjointement par le Premier Ministre japonais et le maire de Yokohama.
Le 28 août (en haut)

Marque d'hospitalité avec des kimonos aux motifs de chacun des pays africains | Réception donnée par le Premier Ministre japonais
Le 29 août (à gauche)

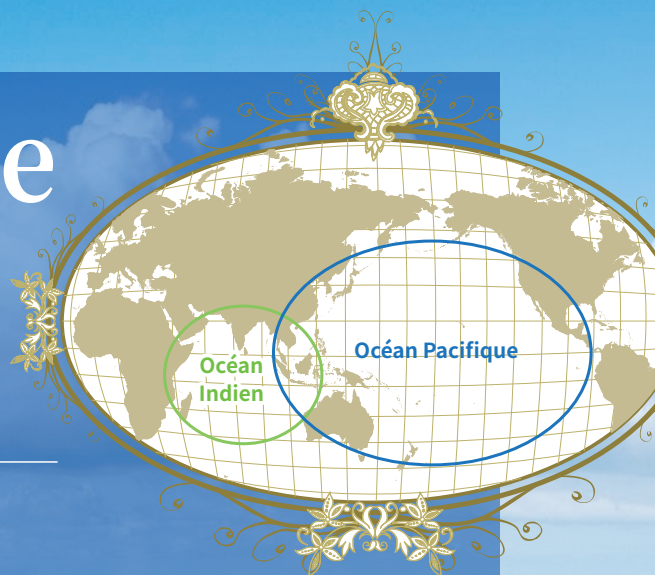


Des élèves de l'école primaire offrent des peintures aux ambassadeurs africains en poste au Japon | Programme « une école, un pays » de la ville de Yokohama | le 27 août
(Photo : ville de Yokohama) (en bas)



L'Indopacifique libre et ouvert

Free and Open Indo-Pacific (FOIP)



L'espace Indopacifique est une vaste région qui s'étend de l'Asie-Pacifique jusqu'au Moyen-Orient et l'Afrique, de l'autre côté de l'océan Indien, et constitue la source essentielle du dynamisme du monde avec la moitié de la population mondiale. Cependant, dans le même temps, l'espace Indopacifique est également le théâtre de conflits complexes entre les forces de différents pays ainsi que de changements profonds dans les rapports de force. En outre, la région fait face à une multitude de menaces : la piraterie, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les catastrophes naturelles, et la pêche illégale.

L'essence de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » est d'établir dans l'espace Indopacifique un ordre international fondé sur des règles, et de mettre en place des principes indispensables pour parvenir à la stabilité et à la prospérité régionales, tels que le libre-échange, la liberté de navigation, et l'état de droit. Le Japon est déterminé à œuvrer avec les pays qui partagent ses aspirations et à prendre des initiatives conformément à cette vision.

« Un vaste espace maritime qui s'étend de l'océan Pacifique à l'océan Indien. Depuis les temps anciens, les habitants de cette région ont bénéficié de l'abondance et de la prospérité de cette vaste étendue océanique libre. La liberté de navigation et l'état de droit en sont les fondements. Il est essentiel que cet espace maritime soit un bien public qui apportera à tous les peuples paix et prospérité dans l'avenir. »



Discours de politique générale prononcé par le Premier Ministre ABE à l'occasion de la 196^e session de la Diète Janvier 2018 (Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

Le concept du Japon pour l'« espace Indopacifique libre et ouvert »

Rééquilibrage des forces dans le monde, rendant la scène internationale plus complexe et incertaine

- La stabilité et la prospérité durables doivent reposer sur le maintien de l'ordre, par le maintien et le renforcement des règles de la communauté internationale, et non sur les revendications par la force.
- De nouvelles règles qui répondent aux différents changements et s'adaptent aux besoins des époques doivent être érigées.

Importance de l'Indopacifique : faire de cet espace un bien public international

- Le dynamisme découlant de la confluence de l'océan Pacifique et de l'océan Indien est le moteur de croissance de l'économie mondiale
- La communauté internationale dans son ensemble bénéficiera du maintien et du renforcement d'un ordre fondé sur un ensemble de règles de l'espace Indopacifique

L'« espace Indopacifique libre et ouvert », un concept ouvert et inclusif

- Ce concept ne prône ni la création d'une nouvelle organisation ni la concurrence avec un organisme existant
- Aucun pays ne peut assurer seul le maintien et le renforcement d'un ordre international fondé sur des règles. Il faut une large coopération avec des partenaires qui partagent la même vision l'« espace Indopacifique libre et ouvert », sans exclure aucun pays de ce partenariat.

État actuel des initiatives et coopérations dans d'autres pays et régions concernant l'« espace Indopacifique libre et ouvert »

En collaboration avec les initiatives de chaque pays concernant l'« espace Indopacifique libre et ouvert », le Japon compte élargir cette vision en réveillant le sentiment d'appartenance des pays concernés sur la base de leur vision respective, tout en partageant des principes de base tels que l'état de droit.

<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération sur (i) la sécurité maritime, (ii) les infrastructures de qualité, et (iii) la cyber-sécurité, y compris la 5G (réunion au sommet Japon-Royaume-Uni, janvier 2019) 	<p>Pays insulaires du Pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon accueil de la contribution japonaise à travers la « stratégie de l'espace Indopacifique libre et ouvert » (PALM8*, mai 2018) * Le 8^e sommet des dirigeants des îles du Pacifique (Pacific Area Leaders Meeting) 	<p>Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement continu du partenariat stratégique dans le cadre de la vision de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » (réunion au sommet Japon-Canada, août 2019)
<p>France</p> <ul style="list-style-type: none"> • « La France et la sécurité en Indopacifique » (document publié en juin 2018, révisé en mai 2019) • Concrétisation de la coopération axée sur trois piliers : (i) la liberté de navigation et la sécurité maritime, (ii) le changement climatique, l'environnement, et la biodiversité, et (iii) les infrastructures de qualité (réunion au sommet Japon-France, juin 2019) 	<p>Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Association of Southeast Asian Nations - ASEAN)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication des « Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique » (juin 2019) • Partage de l'idée consistant à promouvoir un espace Indopacifique libre et ouverte fondée sur des règles. Bon accueil du soutien clair et sans ambiguïté du Japon vis-à-vis des « Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique », et encouragement de la coopération entre le Japon et l'ASEAN dans les domaines clés des « Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique » (déclaration du président du sommet Japon-ASEAN, novembre 2019) 	<p>États-Unis d'Amérique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annonce de la coopération concrète pour le maintien et le renforcement de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » (réunion au sommet Japon-États-Unis, septembre 2018 ; visite au Japon du vice-président PENCE, novembre 2018 ; réunion au sommet Japon-États-Unis, mai 2019) • Publication du « Rapport sur la stratégie Indopacifique » (juin 2019), et de l'« Indopacifique libre et ouvert » : promotion d'une vision partagée » (novembre 2019)
<p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmation de la coopération pour la réalisation de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » (réunion au sommet Japon-Allemagne, février 2019) 	<p>Inde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique « Agir vers l'Est » (Act East Policy) • Annonce de la « Coopération pour le développement Japon-Inde dans l'espace Indopacifique » (réunion au sommet Japon-Inde, octobre 2018) • Annonce de l'« Initiative des océans Indien et Pacifique » (novembre 2019) 	<p>Pays du Mékong</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annonce de la « Coopération Japon-Mékong en synergie avec la politique du Japon pour la réalisation de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » » (sommet Japon-Mékong, octobre 2018) • Bon accueil de l'engagement du Japon à soutenir leurs initiatives dans la conformité des « Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique » (déclaration commune du sommet Mekong-Japon, novembre 2019)
<p>Union européenne (UE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie sur la connectivité entre l'Europe et l'Asie (septembre 2018) • Confirmation de la coopération en matière de connectivité entre l'UE et l'espace Indopacifique (sommet Japon-UE, avril 2019) • Participation du Premier Ministre ABE au « Forum européen sur la connectivité » et signature du nouveau document « Partenariat UE-Japon sur la connectivité durable et les infrastructures de qualité » (septembre 2019) 	<p>Australie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de la vision de l'« espace Indopacifique libre et ouvert », coopération pour la stabilité et la prospérité de la région (réunion au sommet Japon-Australie, novembre 2018) • Un « espace Indopacifique libre, ouvert, inclusif, et prospère » (discours de politique étrangère du Premier Ministre MORRISON, juin 2019). Promotion de la politique « Pacific Step-up » concernant les régions des pays insulaires du Pacifique 	<p>Nouvelle-Zélande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination avec la politique de la Nouvelle-Zélande dans le Pacifique portant le nom de « Pacific Reset » concernant les régions des pays insulaires du Pacifique, et matérialisation de la coopération entre les deux pays pour la mise en œuvre de l'« espace Indopacifique libre et ouvert » (réunion au sommet Nouvelle-Zélande-Japon, septembre 2019)

En rouge : exemples d'initiative dans chaque pays / région En bleu : exemples de coopération entre chaque pays / région et le Japon

Exemples d'initiatives concrètes du Japon

- Promotion des politiques sur l'ordre maritime et partage des connaissances sur le droit de la mer avec la communauté internationale
- Création de règles pour élargir la zone économique libre et équitable (l'accord de partenariat transpacifique entre 11 États signataires (PTP11), l'accord de partenariat économique (APE) conclu entre le Japon et l'UE, l'accord commercial entre le Japon et les États-Unis, l'accord de commerce numérique conclu entre le Japon et les États-Unis, etc.)
- Concrétisation de la connectivité de l'océan Indien et de l'océan Pacifique (« Principes du G20 pour l'investissement dans les infrastructures de qualité », développement d'un couloir économique Est-Ouest et d'un couloir économique méridional en Asie du Sud-Est, etc.)
- Renforcement de la gouvernance (soutien au renforcement des capacités dans la politique financière et la gestion de la dette publique, etc.)
- Mesures permettant d'assurer la sécurité maritime et la sûreté en mer (fourniture d'équipement et développement de ressources humaines pour renforcer le droit de la mer dans les pays côtiers de l'Asie du Sud-Est)

Ordre maritime



Le Ministre des Affaires étrangères du Japon MOTEGI s'exprimant sur l'importance de respecter et d'élaborer les règles régissant les océans et les mers lors de son discours de politique dans le cadre de la 1^{re} édition du Tokyo Global Dialogue | décembre 2019, Tokyo

Création de règles pour élargir la zone économique libre et équitable



Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (l'accord de PTP 11) | 1^{re} réunion de comité du PTP, janvier 2019, Tokyo (Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)



Signature de la déclaration commune sur l'accord commercial entre le Japon et les États-Unis, l'accord de commerce numérique conclu entre le Japon et les États-Unis, septembre 2019, États-Unis (Photo : bureau des relations publiques du Cabinet)

Concrétisation de la connectivité de l'océan Indien et de l'océan Pacifique



Vietnam : l'autoroute Nord-Sud (Photo : la JICA)



Cambodge : le port de Sihanoukville (Photo : la JICA)

La situation internationale et les relations diplomatiques du Japon en 2019

Afin de défendre ses intérêts nationaux en matière de politique, de sécurité et d'économie et de maintenir et développer l'ordre international fondé sur les valeurs universelles que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, le Japon doit appréhender avec sang-froid tout changement de la situation internationale et développer stratégiquement sa diplomatie.

Nous présenterons ci-dessous une vue d'ensemble de la situation internationale ainsi que des relations diplomatiques entretenues par le Japon en 2019.

1 La situation internationale

La situation sécuritaire autour du Japon est de plus en plus mise à mal et incertaine. Alors que le rééquilibrage des forces au sein de la communauté internationale s'accélère et se complexifie, la menace transfrontalière augmente, et désormais aucun pays n'est en mesure d'assurer seul la paix et la sécurité de son territoire national.

Dans le même temps, les réactions face à l'avancée rapide de la mondialisation s'amplifient, et même dans des pays qui ont jusqu'à présent bénéficié du libre-échange, notamment les États-Unis et l'Europe, le protectionnisme et le repli sur soi gagnent du terrain. En outre, l'ordre international, fondé sur les valeurs universelles que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, qui favorisaient la stabilité et la prospérité dans le monde, y compris au Japon, est remis en question par des tentatives unilatérales visant à modifier le statu quo par la force ou des actions coercitives, ainsi que par la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent.

(1) L'évolution de la situation internationale à moyen et long terme

A Le rééquilibrage des forces

Avec la montée en puissance des pays émergents, l'équilibre des forces au sein de la communauté internationale a connu des bouleversements, et la rivalité entre les nations cherchant à former un ordre international qui leur est favorable et à étendre leur influence s'intensifie. Dans ce contexte, l'incertitude entourant l'ordre existant ne cesse de croître.

B La diversification et la complexification de la menace

Compte tenu de la récente expansion accrue de la base sécuritaire également dans les domaines économique et technique, il est nécessaire d'intensifier les efforts en matière de politique de sécurité dans ces domaines. En outre, les problèmes émanant du transfert, de la prolifération, et de l'amélioration des performances des armes de destruction massive, et des missiles balistiques, ainsi que le risque que ces armes tombent aux mains d'organisations terroristes, constituent une menace constante. Dans ce contexte, le Japon est entouré de pays dotés de forces armées qualitativement et quantitativement considérables, et le renforcement soutenu de la puissance militaire ainsi que l'intensification des activités militaires sont les tendances notables observées.

En ce qui concerne le terrorisme, malgré la libération de territoires en Irak et en Syrie occupés par l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) à la suite d'opérations de « nettoyage », les menaces terroriste et de l'extrémisme violent se sont répandues à travers le monde, y compris en Asie. En effet, on assiste au retour

de combattants terroristes étrangers, qui étaient sous l'emprise de l'EIL, dans leur pays d'origine ou à leurs mouvements vers des pays tiers. La série d'attentats terroristes menées simultanément dans plusieurs villes du Sri Lanka en avril 2019, qui ont fait au moins 250 victimes, dont un ressortissant japonais, fut l'action la plus meurtrière que l'Asie ait connue ces dernières années. Une fusillade qualifiée d'acte terroriste, ayant conduit au meurtre d'un médecin japonais, s'est produite en Afghanistan en décembre 2019. Par ailleurs, la forme et le contexte du terrorisme se diversifient avec des cas où les images de l'attentat sont diffusées instantanément sur les réseaux sociaux.

Les activités dans l'espace et le cyberspace se sont intensifiées à mesure des avancées scientifiques et techniques de ces dernières années. Néanmoins, si celles-ci créent des débouchés considérables, elles donnent également naissance à de nouveaux risques et menaces, d'autant que l'élaboration des règles internationales du point de vue de la sécurité demeure un enjeu majeur.

De plus, les nouvelles innovations technologiques telles que l'IdO (Internet des objets), la 5G (système de communications mobiles de cinquième génération), l'IA (intelligence artificielle), la technologie quantique, etc., susceptibles de modifier en profondeur la façon d'être de la société et le mode de vie des populations à l'avenir, progressent. Cependant, la course à la supériorité technologique ne conduit pas seulement à une concurrence internationale de plus en plus acharnée, mais également à un renforcement de l'utilisation de ces technologies à des fins sécuritaires. Par conséquent, il est escompté à l'avenir que la capacité à innover aura un impact considérable sur le contexte de sécurité.

C Les tendances économiques mondiales (le protectionnisme, les manifestations de repli sur soi, les frictions économiques)

L'économie mondiale tend plus que jamais vers un renforcement des interdépendances à travers le développement des chaînes logistiques et des systèmes financiers, avec l'avancée des innovations liées à la mondialisation et aux technologies numériques. De ce fait, les chocs économiques et les fluctuations du cours des produits de base dans

une région donnée affectent plus facilement d'autres régions, voir l'ensemble de l'économie mondiale. De surcroît, les innovations réalisées dans le domaine des technologies de télécommunication dans le cadre de la quatrième révolution industrielle dont les principaux moteurs sont l'IA, la robotique, le *Big Data*, etc. transformeront de façon spectaculaire de multiples facettes de la vie quotidienne et bouleverseront encore davantage l'ordre économique mondial. Aussi, afin de faciliter davantage les activités économiques transfrontalières, il est plus que jamais nécessaire de répondre au besoin grandissant d'établir et de maintenir un ordre économique fondé sur des règles.

D'autre part, les politiques protectionnistes ou de repli sur soi qui se sont répandues en réaction à la mondialisation continuent de prendre de l'ampleur dans de nombreuses régions du monde. Les facteurs sont multiples : les disparités salariales à l'échelle nationale, les pertes d'emploi et le chômage, l'augmentation des importations, l'afflux de migrants, les problèmes liés à l'environnement à l'échelle planétaire, etc. En Europe, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) fin janvier 2020. L'évolution des négociations portant sur les relations futures entre le Royaume-Uni et l'UE pendant la période de transition qui a été prévue pour amortir les effets des changements radicaux découlant de ce départ, notamment les relations économiques, continue de faire peser des risques liés à l'incertitude. Aux États-Unis, le Président TRUMP continue de mettre l'accent sur « l'Amérique d'abord », et les frictions économiques entre les États-Unis et la Chine en découlant attirent l'attention de la communauté internationale, y compris celle du Japon.

D L'aggravation des problématiques à l'échelle mondiale

Les Objectifs de développement durable (ODD), à savoir les objectifs de développement partagé par l'ensemble de la communauté internationale, ont comme objectif premier l'éradication de la pauvreté. La pauvreté porte non seulement atteinte à l'existence, la vie quotidienne et la dignité de chacun ; elle est également à l'origine de l'injustice sociale, des troubles politiques, et de l'extrémisme violent. Par conséquent, son éradication est essentielle du point de vue de la sécurité humaine.

En outre, les maladies infectieuses posent de sérieux défis qui menacent la vie et la santé, avec des impacts considérables sur la société dans son ensemble. La mondialisation accroît fortement les déplacements transfrontaliers de populations, ce qui aggrave sérieusement le risque de transmission et de propagation de maladies infectieuses. Depuis fin 2019, l'infection au nouveau coronavirus qui s'est déclarée en Chine sévit dans le monde entier et a un impact de grande ampleur sur divers aspects tels que l'économie, la société, et la diplomatie.

En outre, les catastrophes à grande échelle, y compris de puissants typhons, des pluies torrentielles, des incendies de forêts, etc., se sont succédées dans les quatre coins du monde. À l'avenir, sous l'effet du changement climatique, ces catastrophes naturelles devraient s'intensifier, et il est à craindre en particulier qu'elles n'impactent durement les populations vulnérables. Il a également été souligné que la croissance démographique mondiale, l'industrialisation et l'urbanisation pourraient aggraver les problèmes liés à l'eau, à la nourriture et à la santé.

Afin de résoudre ces défis à l'échelle mondiale, il est important de mettre en œuvre régulièrement des initiatives pour les ODD, et de s'engager à résoudre les problèmes sociaux, économiques et environnementaux dans leur globalité.

E La situation au Moyen-Orient face à des facteurs et défis de déstabilisation

Le Moyen-Orient est une région géopolitique importante qui approvisionne le monde en ressources énergétiques. Par conséquent, la paix et la stabilité dans cette région sont essentielles pour la communauté internationale, y compris le Japon. Or, cette région fait face à plusieurs problématiques qui la déstabilisent, notamment la montée de tensions avec l'Iran, les troubles politiques récurrents depuis le « Printemps arabe », y compris la situation en Syrie et au Yémen, ainsi que la question de la paix au Moyen-Orient, qui constitue un problème historique depuis la fondation d'Israël. Diverses régions sont toujours en proie au risque de propagation d'organisations islamistes radicales telles que l'EIIL.

(2) L'environnement sécuritaire particulièrement tendu en Asie de l'Est

A Le développement des armes nucléaires et des missiles en Corée du Nord

La Corée du Nord a effectué à plusieurs reprises, de mai à novembre 2019, plus de 20 tirs de missiles balistiques, ainsi qu'un autre tir de missile balistique en mars 2020. De surcroît, elle n'a pas encore procédé au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques de quelque portée qu'elles soient, conformément aux résolutions successives du Conseil de sécurité des Nations Unies.

B Le renforcement opaque de la force militaire chinoise et ses tentatives unilatérales pour modifier le statu quo par la force

Le développement pacifique de la Chine devrait être accueilli avec bienveillance aussi bien par le Japon que par l'ensemble de la communauté internationale. Cependant, la Chine continue d'augmenter son budget de la défense, de renforcer et moderniser rapidement et à grande échelle sa force militaire, et ce, de manière opaque. Elle s'attache également à assurer sa supériorité dans de nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace, et les ondes électromagnétiques. De plus, la Chine continue de mener des opérations en s'appuyant sur ses revendications personnelles qui sont incompatibles avec le droit de la mer existant, et de tenter de modifier unilatéralement le statu quo par la force dans les espaces maritime et aérien de la mer de Chine orientale et ceux de la mer de Chine méridionale.

En mer de Chine orientale, les navires gouvernementaux chinois continuent leurs intrusions dans les eaux territoriales japonaises près des îles Senkaku, et l'armée chinoise étend et intensifie rapidement, qualitativement et quantitativement, ses activités dans ces espaces maritime et aérien. Par ailleurs, la Chine continue l'exploitation unilatérale des ressources naturelles dans des territoires maritimes où la délimitation des frontières n'est pas encore déterminée par une zone économique exclusive et par des plateaux continentaux. En outre, ces dernières années, la mise en œuvre par la Chine d'activités de reconnaissance ou de recherche sans l'accord

du Japon, ou de nature différente de celles pour lesquelles avait donné son accord ont été confirmées à plusieurs reprises dans l'espace maritime japonais, et notamment en mer de Chine orientale.

Les problèmes portant sur la mer de Chine méridionale affectent directement la paix et la stabilité de la région, et constituent une préoccupation légitime de la part de la communauté internationale. La Chine poursuit les opérations unilatérales qui modifient la situation actuelle et accroissent les tensions, notamment avec la construction rapide et à grande échelle de bases en mer de Chine méridionale et l'utilisation de celles-ci à des fins militaires, ainsi que les tentatives de mettre la communauté internationale devant le fait accompli. D'après des informations communiquées par un groupe de réflexion américain, la superficie totale des installations permanentes achevées ou en cours de construction par la Chine en 2017 s'élevait à environ 290 000 m². En 2019, la Chine a déployé un système de missiles capables d'atteindre quasiment toutes les zones maritimes de la mer de Chine méridionale sur des terrains touchés par des conflits, et a effectué des essais de tirs de missiles balistiques anti-navires. En outre, la Chine continue de porter ses revendications personnelles concernant sa souveraineté en mer de Chine méridionale, notamment en déposant une plainte contre la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en lien avec le conflit entre les Philippines et la Chine sur la mer de Chine méridionale, et en niant la force exécutoire de la décision finale du Tribunal arbitral qui a reconnu l'illégalité des travaux de remblai par la Chine.

2 Le déploiement de la diplomatie japonaise

Fondé sur des valeurs fondamentales, l'ordre international qui auparavant soutenait la stabilité et la prospérité du monde, est confronté à des défis de toute part. Dorénavant, le Japon, en collaboration étroite avec les autres nations, devra assumer des responsabilités et un rôle plus important sur la scène internationale. Conscient de ce contexte, le Japon continuera à promouvoir ses intérêts et, en même temps, tout en s'affirmant comme État pacifique, s'appliquera à défendre la paix et la prospérité de la communauté internationale.

(1) Une diplomatie à l'échelle planétaire et le « pacifisme proactif »

Le Japon souhaite créer un environnement international stable, prévisible, et qui lui soit favorable. Pour cela, il est important, à travers les efforts diplomatiques, d'instaurer un climat de confiance et de coopération avec tous les pays du monde et la communauté internationale, de renforcer les bases de la stabilité et de la prospérité de la communauté internationale, et de prévenir l'émergence de toute menace. Dans cette perspective, le gouvernement japonais déploie une diplomatie à l'échelle planétaire du point de vue du « pacifisme proactif » fondée sur le principe de la coopération internationale.

Le Premier Ministre ABE a jusqu'à présent effectué 176 visites dans 80 pays et régions, et le Ministre des Affaires étrangères MOTEGI, depuis le début de son mandat en septembre 2019, a présidé la réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 à Nagoya (Aichi) en décembre, et a accompli 12 voyages dans 11 pays et régions (chiffres à la fin février 2020). La présence du Japon sur la scène internationale ne cesse de s'accroître, ce qui permet d'approfondir les liens de confiance qui unissent, d'une part, le Premier Ministre ABE aux chefs d'État et de gouvernement et, d'autre part, le Ministre des Affaires étrangères MOTEGI à ses homologues et aux dirigeants d'organisations internationales.

En outre, 2019 fut une année favorable à l'avènement de l'ère Reiwa, avec des rendez-vous diplomatiques ayant eu pour scène l'archipel nippon. Celle-ci commença avec le sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, la première fois que le Japon exerçait la présidence du G20 depuis sa création. Cet événement fut suivi par la 7^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) qui s'est tenue à Yokohama en août 2019 et à laquelle ont participé 42 chefs d'État et chefs de gouvernement, soit la plus forte participation dans l'histoire de la TICAD. À cela s'ajoute la cérémonie d'intronisation de Sa Majesté l'Empereur, en octobre de la même année, à l'occasion de laquelle 191 pays et organisations avaient été conviés. En outre, de nombreux fans de rugby venus des quatre coins du monde se sont retrouvés au Japon à l'occasion de la Coupe du monde de Rugby qui s'est déroulée dans tout le pays de septembre à novembre 2019.

Mettant à profit sa stabilité au sein de la communauté internationale, le Japon poursuivra, tout à la fois pour la promotion de ses intérêts nationaux et la réalisation de la paix et de la prospérité du monde, ses initiatives à l'égard de la communauté internationale en continuant de tisser des liens de confiance avec les dirigeants de tous les pays.

(2) Les six domaines principaux de la diplomatie japonaise

En vue d'accroître la protection de ses intérêts nationaux, la diplomatie japonaise met principalement l'accent sur six domaines : (i) le renforcement de l'alliance nippo-américaine, la pierre angulaire de la diplomatie japonaise ; (ii) les mesures prises face aux diverses préoccupations concernant la Corée du Nord ; (iii) les relations avec les pays voisins tels que la Chine, la Corée du Sud et la Russie ; (iv) les mesures prises face à la situation tendue au Moyen-Orient ; (v) la diplomatie économique dans laquelle le Japon prend l'initiative pour l'élaboration de nouvelles règles communes, et (vi) les mesures prises face aux problématiques mondiales.

(i) Le renforcement de l'alliance nippo-américaine, la pierre angulaire de la diplomatie japonaise

L'alliance nippo-américaine constitue la pierre angulaire de la diplomatie et de la sécurité nationale du Japon. Elle joue un rôle majeur pour la paix et la prospérité de la région, voire de la communauté internationale. Face au climat d'insécurité qui continue de régner dans la région, l'existence de cette alliance s'avère plus importante que jamais.

Dans ce contexte, l'alliance nippo-américaine a aujourd'hui acquis une solidité sans précédent grâce aux liens de confiance personnels construits au biais d'échanges fréquents entre chefs d'État et entre ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'efforts constants des deux pays dans le but de renforcer l'alliance dans divers domaines tels que la politique, l'économie, et la sécurité. Le Japon et les États-Unis travaillent en étroite collaboration pour trouver des solutions aux problèmes internationaux ou régionaux tels que la menace de la Corée du Nord, et se consacrent au maintien et au renforcement de l'« espace Indopacifique libre et ouvert ».

L'année 2019 a été marquée par des échanges de haut niveau, notamment la réalisation de cinq réunions au sommet, y compris des visites mutuelles pendant trois mois d'affilée, avec le voyage du Premier Ministre japonais ABE aux États-Unis en avril, la première visite d'État au Japon de l'ère Reiwa du Président américain TRUMP en mai, et la venue au Japon du Président TRUMP en juin à l'occasion du sommet du G20 d'Osaka. Profitant des occasions qu'offrent ces échanges bilatéraux et chacune de ces réunions internationales, des discussions ont été organisées entre les deux dirigeants et leur ministre des Affaires étrangères pour une coopération étroite concernant les différents enjeux dans la région et au sein de la communauté internationale.

En outre, le Japon et les États-Unis œuvrent ensemble pour renforcer encore davantage la force de dissuasion et d'adaptation de l'alliance nippo-américaine conformément aux lignes directrices de la coopération bilatérale en matière de défense et aux lois relatives à la paix et à la sécurité. Ils élargissent et renforcent également leur coopération dans un large éventail de domaines, y compris la défense antimissile balistique, l'espace, le cyberspace, la sécurité maritime, etc. En ce qui concerne également la réorganisation des forces américaines au Japon, à commencer par le déménagement de la base aérienne de Futenma et la relocalisation à Guam du Corps des Marines des États-Unis stationné à Okinawa, le Japon et les États-Unis travaillent en étroite collaboration dans le but de réduire le fardeau sur les communautés locales, notamment à Okinawa, tout en maintenant la force de dissuasion des forces américaines au Japon.

La coopération économique entre le Japon et les États-Unis est l'un des trois piliers de l'alliance nippo-américaine, au même titre que la sécurité et les échanges entre les citoyens. Avec, en particulier, la conclusion de l'accord commercial entre le Japon et les États-Unis et de l'accord de commerce numérique entre le Japon et les États-Unis, l'année 2019 marque une étape supplémentaire de l'approfondissement des relations économiques entre les deux pays. Sur la base de la déclaration commune des États-Unis et du Japon de septembre 2018, des consultations ministérielles avec le Ministre d'État pour les Missions spéciales MOTEGI (chargé de la reprise économique

jusqu'en septembre 2019) / Ministre des Affaires étrangères (depuis septembre 2019) et le représentant au Commerce des États-Unis LIGHTHIZER ont été organisées à huit reprises à partir du mois d'avril 2019. Lors de la réunion au sommet Japon-États-Unis qui s'est déroulée à New York en septembre 2019, une déclaration commune du Japon et des États-Unis a été publiée confirmant la conclusion définitive de l'accord commercial entre le Japon et les États-Unis et de l'accord de commerce numérique entre le Japon et les États-Unis. Ces deux accords ont ensuite été signés à la Maison-Blanche, aux États-Unis, en octobre 2019 et sont l'un comme l'autre entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

En outre, sur la base de l'alliance nippo-américaine, le Japon continuera à jouer un rôle de premier plan pour assurer la paix et la prospérité dans la région en favorisant le réseautage avec ses alliés et les partenaires, tel que des cadres avec les pays qui partagent des intérêts stratégiques, notamment l'Inde, l'Australie, l'UE ainsi que les principaux pays européens tels que le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, etc., des coopérations régionales de l'espace Indopacifique, y compris l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Association of Southeast Asian Nations - ASEAN), etc.

(ii) Les mesures prises face aux diverses préoccupations concernant la Corée du Nord

En se fondant sur la Déclaration de Pyongyang adoptée à l'occasion du sommet Japon - Corée du Nord de septembre 2002, le Japon continuera à prendre toutes les mesures possibles en ayant pour objectif principal de résoudre de manière globale les questions en suspens telles que les enlèvements, le nucléaire et les missiles, de régler un passé malheureux, et de travailler pour la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la Corée du Nord. S'agissant des relations entre les États-Unis et la Corée du Nord, le 2^e sommet américano - nord-coréen s'est tenu à Hanoi (Vietnam) en février 2019 ; le Président TRUMP et le Président KIM Jong-un se sont rencontrés à Panmunjeom en juin 2019 ; et des consultations de travail entre les États-Unis et la Corée du Nord ont été organisées à Stockholm (Suède) en octobre de la même d'année. Pendant cette période, de mai à novembre 2019, la Corée du Nord a

effectué à plusieurs reprises plus de 20 tirs de missiles balistiques. Il est important, dans ce contexte, que la communauté internationale reste unie pour soutenir le processus entamé par les États-Unis et la Corée du Nord en vue d'arriver à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Le Japon continuera pour sa part de travailler en étroite coopération avec les États-Unis et la Corée du Sud et de coopérer avec la communauté internationale, y compris la Chine et la Russie, en vue de résoudre le problème nord-coréen.

En outre, les enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord constituent un grave problème touchant à la souveraineté du Japon, à la vie et à la sécurité de ses ressortissants, et, dans un même temps, un enjeu universel pour la communauté internationale dans son ensemble du fait qu'ils constituent une violation des droits humains fondamentaux. Le Japon a fait de la résolution de la question des enlèvements une priorité absolue, et il continuera d'œuvrer étroitement avec les pays concernés, en particulier les États-Unis, pour y parvenir. Il fera également tout son possible afin que toutes les personnes ayant été enlevées puissent rentrer le plus tôt possible au Japon.

(iii) Diplomatie avec des pays voisins comme la Chine, la Corée du Sud, et la Russie

La paix et la prospérité du Japon passent impérativement par l'établissement de relations stables avec les pays voisins.

<Chine>

La relation avec la Chine, un pays voisin, avec qui le Japon est séparé géographiquement par la mer de Chine orientale, représente l'une des relations bilatérales les plus importantes pour le Japon, les deux pays faisant état de relations économiques ainsi que d'échanges humains et culturels très étroits. L'année 2019 a été marquée par un dialogue actif de haut niveau impliquant les dirigeants et les ministres des Affaires étrangères, à la suite duquel les relations entre le Japon et la Chine ont atteint une nouvelle étape vers une « nouvelle ère nippo-chinoise ». Par ailleurs, outre les visites mutuelles des dirigeants et des ministres des Affaires étrangères des deux pays, des parlementaires et des membres de partis politiques ont également eu des échanges actifs. Ainsi, un dialogue pragmatique et

un climat de confiance ont pu être progressivement installés entre le Japon et la Chine dans tous les domaines.

En juin 2019, le Président chinois Xi Jinping s'est rendu au Japon pour la première fois en neuf ans, en tant que chef d'État, à l'occasion du sommet du G20 d'Osaka, et une visite d'État au Japon du Président Xi Jinping au printemps de l'année suivante avait en principe été convenue. En décembre 2019, le Premier Ministre ABE s'est rendu en Chine pour assister au 8^e sommet Japon-Chine-Corée. Toutefois, en mars 2020, le Japon et la Chine ont convenu, s'agissant de la visite d'État au Japon du Président Xi Jinping, que la prévention de la propagation du nouveau coronavirus devait être la priorité absolue, et que les deux pays devaient préparer adéquatement sa visite d'État et se concerter de nouveau au moment opportun pour les deux parties afin d'en assurer pleinement la réussite.

Dans le même temps, les tentatives unilatérales visant à modifier le statu quo par la force ou des actions coercitives de la part de la Chine en mer de Chine orientale sont inacceptables. Le Japon continuera à réagir avec sang-froid et fermeté tout en renforçant sa coopération avec les pays concernés, et à renforcer le dialogue avec la Chine pour faire de la mer de Chine orientale « une mer de paix, de coopération et d'amitié ».

<Corée du Sud>

La Corée du Sud est un pays voisin clé pour le Japon, et le Japon et la Corée du Sud ont bâti des liens étroits d'amitié et de coopération sur la base d'une série d'accords, signés lors de la normalisation diplomatique entre les deux pays en 1965, notamment le traité sur les relations de base entre le Japon et la Corée du Sud ainsi que l'accord relatif aux réclamations et à la coopération économique. Toutefois, en 2019, dans la continuité de l'année précédente, les relations diplomatiques entre le Japon et la République de Corée étaient toujours aussi tendues à la suite d'une succession de comportements négatifs de la part de celle-ci, comme le fait de ne pas rectifier la violation du droit international portant sur la question des anciens travailleurs civils originaires de la péninsule coréenne ; l'annonce du retrait par la Corée du Sud de l'accord sur la sécurité générale des renseignements

militaires (General Security of Military Information Agreement - GSOMIA) (bien que l'avis de réalisation ait par la suite été suspendu) ; les démarches visant la dissolution de la « Fondation pour la réconciliation et le rétablissement » en lien avec la question des « femmes de réconfort » ; le débarquement de parlementaires coréens et les exercices militaires aux îles Takeshima, la navigation d'un navire de recherche océanographique dans la zone maritime autour des îles Takeshima ; le fait de soulever des questions non constructives concernant l'eau traitée à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi de TEPCO, etc. Dans ce contexte, le Japon et la Corée du Sud ont organisé une réunion au sommet Japon-Corée du Sud en décembre 2019, la première en un (1) an et trois mois, et des consultations entre leurs autorités diplomatiques se sont tenues fréquemment.

<Russie>

Le dialogue politique avec la Russie a été proactif, avec notamment trois réunions au sommet et sept réunions des ministres des Affaires étrangères. Lors de la réunion au sommet Japon-Russie à Osaka en juin 2019, le Premier Ministre ABE et le Président russe POUTINE ont convenu de poursuivre les pourparlers dans le but « d'accélérer les négociations d'un traité de paix fondé sur la déclaration commune de 1956 », une détermination qui avait fait l'objet d'une déclaration commune à Singapour en novembre 2018. Par ailleurs, à l'occasion du sommet Japon-Russie qui s'est tenu à Vladivostok en septembre 2019, les deux dirigeants ont échangé des vues franches sur la question de la conclusion d'un traité de paix et réaffirmé qu'ils travailleront dans ce sens à l'avenir. En effet, ils ont de nouveau chargé leur ministre des Affaires étrangères respectif, qui est responsable de ces négociations, de continuer de travailler ensemble pour trouver une solution pouvant être acceptée par les deux parties. En réponse à cette demande, le Ministre des Affaires étrangères japonais MOTEGI et son homologue russe, Ministre LAVROV, se sont entretenus au cours de réunions bilatérales des ministres des Affaires étrangères organisées à New York en septembre 2019 et à Nagoya en novembre de la même année pour aborder entre autres la manière de procéder aux futures discussions, y compris les négociations d'un

traité de paix. En outre, au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères Japon-Russie qui s'est tenue à Moscou en décembre 2019, les deux parties ont pris le temps d'aborder les négociations d'un traité de paix et ont pu entamer des consultations à grande échelle. Sous le solide leadership des deux chefs d'État, le Japon continuera de mener les négociations avec la Russie avec persévérance afin de résoudre les différends territoriaux concernant les quatre îles au nord de Hokkaido et de conclure un traité de paix.

<Principaux pays partenaires dans la région Indopacifique>

La région Indopacifique est l'un des centres de gravité de la croissance dans le monde, et la réalisation de ladite région en paix et prospère constitue l'un des principaux enjeux de la diplomatie japonaise. Dans cette optique, le Japon accorde une grande importance à la réalisation d'un « espace Indopacifique libre et ouvert » s'appuyant sur des règles respectant le droit international avec les pays qui partagent une vision commune, et cette vision se répand maintenant des États-Unis à l'Australie, l'Inde, ainsi qu'à l'ASEAN, jusqu'à l'Europe.

En particulier, l'ASEAN joue un rôle primordial en tant que pilier de la coopération régionale en Asie de l'Est, et la Communauté de l'ASEAN, composée de trois axes : « politique et sécurité », « économie », et « culture et société » a été créée en 2015. Dans ce contexte, le Japon recherche des synergies avec l'« espace Indopacifique libre et ouvert » et les « Perspectives de l'ASEAN sur l'Indopacifique » adoptées en juin 2019, et renforce ses liens avec l'ASEAN et chacun de ses pays membres, en respectant la centralité et l'unité de l'ASEAN et en soutenant les efforts d'intégration accrue de l'ASEAN.

Cinq ans ont passé depuis que les relations bilatérales avec l'Inde ont été revalorisées en « partenariat global stratégique spécial » en 2014. En 2019, outre les réunions entre chefs d'État à l'occasion du sommet du G20 d'Osaka, du Forum économique de l'Est à Vladivostok (Russie), et du sommet de l'ASEAN à Bangkok (Thaïlande), la première rencontre des ministres des Affaires étrangères et de la Défense Japon-Inde (Réunion « 2+2 ») s'est tenue en novembre. Celle-ci a produit de nombreux résultats concrets

visant notamment à confirmer les liens de coopération en vue de réaliser l'« espace Indopacifique libre et ouvert ».

Concernant les relations avec l'Australie, des réunions au sommet ont été organisées lors de la visite au Japon du Premier Ministre australien MORRISON pour le sommet du G20 d'Osaka en juin 2019 et à l'occasion du sommet du G7 de Biarritz en août 2019. La relation de confiance personnelle entre les deux dirigeants s'est approfondie, et le Japon et l'Australie, en tant que partenaires stratégiques spéciaux partageant des valeurs fondamentales et des intérêts communs, renforcent progressivement leur coopération à plusieurs niveaux dans un large éventail de domaines tels que la sécurité, l'économie et les affaires régionales, etc. En outre, la coopération et les partenariats multilatéraux, comme Japon-États-Unis-Australie et Japon-États-Unis-Australie-Inde, sont également régulièrement renforcés.

Concernant également les relations avec les pays insulaires du Pacifique, celles-ci sont sorties renforcées du processus du sommet des dirigeants des îles du Pacifique et des visites mutuelles dynamiques de personnalités très importantes.

(iv) Les mesures prises face à la situation tendue au Moyen-Orient

Ces dernières années, le Japon s'est engagé à renforcer ses liens avec les pays du Moyen-Orient dans un large éventail de domaines au-delà de la sphère économique, y compris la politique et la sécurité, ainsi que les échanges culturels et entre citoyens. En réponse au regain de tensions au Moyen-Orient en 2019, le Japon a déployé des efforts diplomatiques proactifs, y compris une visite du Premier Ministre ABE en Iran en juin, et la visite au Japon du Président iranien ROHANI en décembre. En outre, afin d'assurer la sécurité de la navigation des navires servant les intérêts japonais, le Japon s'est engagé sur décision du Conseil des ministres, en décembre 2019, à faire de nouveaux efforts diplomatiques visant à apaiser les tensions et à stabiliser la situation dans la région ; à imposer des mesures de sécurité de navigation ; et à mettre à profit les Forces d'autodéfense japonaises dans le renforcement du système de collecte d'informations.

(v) La diplomatie économique dans laquelle le Japon prend l'initiative pour l'élaboration de nouvelles règles communes

La communauté internationale est confrontée à divers défis tels que les changements dans la structure économique, la montée du protectionnisme, les différends commerciaux et autres. Dans ce contexte, grâce à son leadership en tant que président du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, le Japon a pu montrer que les dirigeants des grands pays pouvaient être unis pour faire face aux principaux problèmes économiques mondiaux, y compris la confirmation de principes constituant la clé de voûte du libre-échange comme la liberté, l'équité et l'absence de discrimination, les conditions de concurrence loyale (voir page 4, Dossier spécial de couverture).

<L'élaboration de règles pour renforcer un système économique mondial libre et ouvert>

Les accords de partenariat économique (APE) et les accords de libre-échange (ALE) ont pour effet de capter la vitalité des marchés de croissance à l'étranger en réduisant ou en éliminant les droits de douane sur les produits et les obstacles aux services et au commerce, en élaborant des règles dans le commerce et les investissements, et ainsi de renforcer les fondements de l'économie japonaise. Le Japon a jusqu'à présent signé et fait appliquer 18 APE/ALE conclus avec 21 pays et régions. En outre, l'Accord commercial entre le Japon et les États-Unis est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour créer, en conjonction avec l'accord de partenariat transpacifique global et progressiste (TPP 11) et l'APE entre le Japon et l'UE, une zone économique libre représentant 60 % du PIB mondial.

À l'avenir, le Japon jouera un rôle de premier plan en vue de la mise en œuvre régulière et de l'élargissement des pays participants de TPP 11, ainsi que la signature rapide de l'accord de partenariat économique régional global (Regional Comprehensive Economic Partnership - RCEP). Il étendra également les règles sur le commerce et les investissements libres et équitables du 21^e siècle à travers le monde, en engageant activement des négociations, notamment d'accords de libre-échange (ALE) entre le Japon, la Chine, et la Corée du Sud. Par ailleurs, il dirigera les débats sur le libre-échange et la croissance inclusive

par l'intermédiaire d'organisations internationales telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des forums connexes. En outre, en réponse aux défis auxquels est confrontée l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment l'échec des fonctions de constitution de règles, la suspension de la fonction des comités supérieurs chargés de résoudre les différends, etc., les dirigeants du G20 ont réaffirmé, sous la direction du Japon, leur soutien à la réforme de l'OMC lors du sommet du G20 d'Osaka. À l'avenir également, le Japon prendra l'initiative concernant la réforme de l'OMC.

<La promotion de partenariats publics-privés pour soutenir l'implantation des entreprises japonaises à l'étranger>

Afin de capter l'élan de la croissance économique à l'étranger, notamment dans les pays émergents, et de soutenir une croissance constante de son économie, le Japon aide ses entreprises à s'implanter en dehors de ses frontières, notamment par le biais des missions diplomatiques à l'étranger proposant des services tels que des consultations, des événements promotionnels pour les produits japonais, etc. En outre, les entreprises japonaises déjà implantées à l'étranger bénéficient également de soutiens en tenant compte des orientations des négociations de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Par ailleurs, afin de capter la demande d'infrastructures, principalement dans les pays émergents, et de promouvoir les exportations d'infrastructures japonaises, des initiatives proactives sont mises en œuvre en visant, entre autres, la promotion commerciale dynamique de haut niveau gouvernemental et l'amélioration du système permettant d'utiliser de manière stratégique l'aide publique au développement (APD).

Concernant les restrictions à l'importation ciblant les produits agricoles, forestiers, halieutiques et alimentaires japonais mises en place suite au grand séisme de l'Est du Japon et à l'accident nucléaire de Fukushima, le Japon n'a cessé d'œuvrer et de communiquer dans le but d'abolir ces restrictions et dissiper rapidement les rumeurs dommageables en s'appuyant sur des preuves scientifiques.

(vi) Les mesures prises face aux problématiques mondiales

Les problématiques mondiales, tels que la consolidation de la paix, le terrorisme, le désarmement et la non-prolifération des armes, la consolidation de l'État de droit, les droits de l'homme, l'autonomisation des femmes, la réduction des risques de catastrophes, la santé internationale, l'environnement et le changement climatique, ne sont pas du ressort d'un seul pays, et il est nécessaire que l'ensemble de la communauté internationale s'accorde à prendre des mesures. Ces questions sont des problématiques touchant directement à la paix et à la prospérité de la communauté internationale, dont le Japon, et les efforts pour leur résolution représentent une part essentielle de l'initiative japonaise de « pacifisme proactif ».

Le Japon respecte au sein de la communauté internationale la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, et l'État de droit en tant que valeurs universelles, et met en œuvre sa contribution internationale fondée sur le concept de « sécurité humaine » pour proposer une société dans laquelle les personnes fragiles sont prises en compte et chaque individu en mesure d'exploiter pleinement son potentiel.

<Encourager la coopération en faveur de la paix mondiale>

Le Japon, en se fondant sur le principe de la coopération internationale et sur le « pacifisme proactif », accorde de l'importance à la coopération dans le domaine du maintien et de la consolidation de la paix comprenant notamment la Force de maintien de la paix des Nations Unies, et a envoyé, depuis 1992, plus de 12 500 personnes se joindre aux opérations de 28 missions des Casques bleus. Plus récemment, en plus des quatre officiers de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), deux officiers des Forces japonaises d'autodéfense mènent depuis avril 2019 des activités de coopération internationale pour la paix au sein du quartier général de la Force multinationale et d'observateurs (FMO) au Sinaï, en Égypte.

<Les mesures contre le terrorisme et l'extrémisme violent>

Face aux menaces grandissantes du terrorisme et de

l'extrémisme violent, le Japon s'est engagé à renforcer des mesures globales articulées autour des trois piliers suivants : (i) l'amélioration de la capacité à réagir face au terrorisme ; (ii) les mesures contre l'extrémisme violent, cause principale du terrorisme ; (iii) l'engagement pour un développement socio-économique en vue de bâtir les fondations d'une société modérée, sur la base du « Plan d'action du G7 en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent », rédigé lors du sommet du G7 à Ise-shima. En outre, lors du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, la « Déclaration des dirigeants du G20 sur la prévention de l'utilisation d'internet à des fins de terrorisme et d'extrémisme violent pouvant mener au terrorisme » a été adoptée. Le Japon s'efforce également de renforcer davantage la collecte d'informations en se servant de la Cellule antiterroriste du Japon (CTU-J) et consolide la coopération avec les pays concernés en matière de mesures antiterroristes. Parallèlement, le Japon s'engage à renforcer les mesures de sécurité pour les ressortissants japonais à l'étranger.

<Les efforts proactifs pour le désarmement et la non-prolifération des armes>

Étant le seul pays à avoir connu des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon assume la responsabilité de diriger les efforts de la communauté internationale pour la réalisation d'un monde sans armes nucléaires. Le Japon accumule les initiatives réalistes et pratiques incluant également les pays dotés de l'arme nucléaire, tout en s'efforçant de combler le fossé entre les pays dotés de l'arme nucléaire et les autres par le biais du « Groupe des sages pour des progrès substantiels en faveur du désarmement nucléaire » créé en 2017.

Le Japon accorde de l'importance au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en tant que pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires, et participe activement aux discussions pour la prochaine Conférence d'examen du TNP. En outre, l'Initiative de non-prolifération et de désarmement (NPMI) lancée par le Japon et l'Australie contribue activement au processus d'examen du TNP avec des propositions réalistes et pratiques. Enfin, le Japon a organisé la 10^e réunion des ministres des

Affaires étrangères du NPDI à Nagoya en novembre 2019.

Le Japon accorde de l'importance à la promotion de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) comme mesure réaliste de désarmement nucléaire, auquel participent les pays dotés ou non de l'arme nucléaire, et poursuit ses efforts diplomatiques consistants à encourager les pays n'ayant ni signé ni ratifié ledit traité, y compris ceux figurant en Annexe 2 du Traité, à le faire. Lors de la 11^e Conférence pour la promotion de l'entrée en vigueur du TICE qui s'est tenue en septembre 2019, le Ministre des Affaires étrangères MOTEGI a présenté les efforts déployés par le Japon et exprimé ses attentes et sa détermination visant des progrès réguliers en matière d'initiatives pour le désarmement nucléaire.

Depuis 1994, le Japon présente chaque année à l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution pour l'abolition totale des armes nucléaires qui intègre des mesures concrètes et pratiques visant leur abolition complète, et, en 2019, cette résolution a été adoptée avec le soutien de 160 pays.

En outre, le Japon concentre ses efforts sur les politiques de non-prolifération notamment en maintenant et en renforçant les régimes et les règlements internationaux de non-prolifération, en mettant en œuvre de façon adéquate les mesures de non-prolifération sur son territoire, et en soutenant la coopération étroite et le renforcement des capacités avec les autres pays.

<Renforcer la coopération avec les Nations Unies et les organisations internationales et réformer le Conseil de sécurité des Nations Unies>

Jusqu'à présent, le Japon a été membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies à 11 reprises, soit la plus importante récurrence de mandats parmi les États membres des Nations Unies.

Afin que le Conseil de sécurité des Nations Unies puisse répondre efficacement aux défis auxquels est confrontée la communauté internationale, le Japon met tout en œuvre pour réaliser au plus vite une réforme du Conseil de sécurité qui reflète la réalité de la communauté internationale et pour s'y assurer un poste de membre permanent. En outre, en attendant son entrée parmi les membres permanents du Conseil

de sécurité, le Japon a posé sa candidature à l'élection des membres non permanents qui aura lieu en 2022, afin de poursuivre sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité de la communauté internationale.

De plus, en vue de répondre à différentes problématiques gérées par les organisations internationales telles que les Nations Unies, outre les contributions politiques et financières, le Japon apporte une contribution humaine, et s'efforce d'augmenter le nombre des membres de personnel japonais et de favoriser leur promotion aux postes de cadre.

<Les efforts proactifs pour le renforcement de l'État de droit>

Outre le fait de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de règles dans un large éventail de domaines, le Japon coopère activement en termes de ressources humaines et financières au renforcement des fonctions des institutions judiciaires internationales telles que la Cour internationale de Justice (CIJ), le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), la Cour pénale internationale (CPI), etc. En qualité de nation maritime, le Japon met en œuvre le maintien et le développement de zones maritimes libres, ouvertes et stables s'appuyant sur l'ordre maritime régi par des lois et des règles, et non sur la force. Ainsi, le Japon renforce, pour la réalisation de l'« espace Indopacifique libre et ouvert », ses relations de coopération avec différents pays en participant activement aux efforts de la communauté internationale, avec des mesures telles que des initiatives visant à étendre et asseoir la liberté de navigation et de survol ; des initiatives pour assurer la sécurité des couloirs maritimes grâce à des mesures de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et dans le golfe d'Aden ou grâce au soutien au Centre d'échange de renseignements dans le cadre de l'Accord de coopération régionale contre la piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires en Asie (ReCAAP) ; l'élaboration de règles internationales pour renforcer l'État de droit dans l'espace et le cyberspace, ainsi que dans l'Arctique.

<Les droits de l'homme>

La défense et la promotion des droits de l'homme sont essentielles pour la paix et la stabilité de la

communauté internationale. Dans ce domaine, le Japon s'efforce d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le monde par sa participation active à des dialogues bilatéraux ainsi qu'à de nombreux forums multilatéraux tels que ceux organisés par les Nations Unies, des dialogues constructifs avec les mécanismes onusiens de défense des droits de l'homme, dans la perspective de servir de médiateur en Asie et de protéger les populations vulnérables.

<Une société dans laquelle les femmes brillent>

Lors de la 5^e Assemblée mondiale pour les femmes : WAW! qui s'est tenue en mars 2019, le Premier Ministre ABE a exprimé son intention de fournir d'ici 2020 pour une durée de trois ans des possibilités d'enseignement ou de formation de qualité à au moins quatre millions de filles et de femmes, afin d'élargir les possibilités en matière d'éducation pour les femmes dans les pays en voie de développement. En outre, à l'occasion du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, les femmes constituant l'un des thèmes principaux, les dirigeants du G20 et les chefs d'organisations internationales se sont réunis ensemble pour réaffirmer l'engagement du G20 en faveur de l'autonomisation des femmes.

<La Charte de l'aide publique au développement (APD) et son utilisation>

Sous l'égide des Principes fondamentaux de l'aide publique au développement (APD) adoptés sur décision du Conseil des ministres en février 2015, le Japon continue de faire un usage proactif et stratégique de l'APD qui participe à la fois au développement des entreprises japonaises à l'étranger et au développement économique et social des pays partenaires, et ce, afin de contribuer à la paix, à la stabilité et à la prospérité de la communauté internationale et de défendre les intérêts nationaux du Japon à travers ces mesures.

<Les infrastructures de qualité>

Concernant le développement des infrastructures, lors du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, les dirigeants ont approuvé les « Principes du G20 en matière d'investissements dans les infrastructures de qualité » axés sur l'ouverture, la transparence, l'efficacité économique, et la viabilité de la dette. Des

efforts sont mis en œuvre pour étendre et asseoir ces principes en tant que normes internationales, ainsi que pour les refléter et les mettre en pratique dans les projets individuels.

<Les Objectifs de développement durable (ODD)>

Les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés à l'unanimité lors du sommet des Nations Unies en 2015, couvrent 17 objectifs internationaux. Afin de piloter les initiatives de la communauté internationale pour la réalisation des ODD, le Japon a accéléré les efforts concrets à l'échelle nationale et internationale. En septembre 2019, le Premier Ministre ABE a participé au sommet des ODD 2019 et a fait part des réalisations du Japon en matière de promotion des ODD au cours des quatre dernières années, y compris les acquis du sommet du G20 d'Osaka et de la 7^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7). Il a également mentionné le fait qu'il avait lui-même assuré, en tant que directeur du Siège pour la promotion des ODD, la promotion des ODD, sous la forme « All Japan », soit la mobilisation de tous les moyens possibles du Japon. Lors de la 8^e réunion du Siège pour la promotion des ODD de décembre 2019, les « lignes directrices de mise en œuvre des ODD » ont été révisées, pour la première fois en trois ans depuis son établissement en 2016, sur la base des résultats du sommet du G20 d'Osaka et du sommet des ODD 2019, des recommandations formulées par les membres de la table ronde, et des commentaires de toutes les parties concernées. À l'avenir également, sur la base du principe de la sécurité humaine, le Japon continuera de contribuer dans d'autres secteurs tels que la prévention des catastrophes, l'éducation, l'agriculture et l'eau, outre les domaines abordés ci-dessous.

<L'Afrique>

Tandis que son développement s'accélère ces dernières années, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis. Le Japon a contribué au développement de l'Afrique par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) depuis 1993. La TICAD 7 s'est tenue à Yokohama en août 2019. S'appuyant également sur les résultats de la TICAD 7, le Japon continuera à l'avenir de renforcer

ses relations avec l'Afrique et encouragera fortement le développement mené par l'Afrique elle-même, par le biais d'initiatives tirant parti des points forts et des spécificités du Japon.

<La santé internationale>

Le secteur de la santé occupe une place très importante dans la concrétisation du concept de sécurité humaine en « protégeant » les individus et en favorisant l'« épanouissement de leurs capacités ». Jusqu'à présent, le Japon a, en coopération avec d'autres pays et organisations internationales, obtenu d'excellents résultats en matière de lutte contre les maladies infectieuses, de santé de la mère et de l'enfant, ainsi que d'amélioration nutritionnelle. En outre, lors du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, le G20 a tenu sa première réunion commune des ministres des Finances et de la Santé, prenant en compte les réalisations de la couverture sanitaire universelle (CSU), qui assure la fourniture des services de santé de base à tous tout au long de la vie. En outre, le Premier Ministre ABE a souligné à nouveau, à l'occasion de la TICAD 7 en août 2019 et de la réunion de haut niveau sur la CSU à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, l'importance de la promotion des initiatives intersectorielles telles que la nutrition, l'eau et l'assainissement, et du renforcement du financement de la santé.

<L'environnement>

Le problème des déchets plastiques dans les océans revêt ces dernières années un caractère d'urgence grandissante. Lors du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, le Premier Ministre ABE a partagé avec les membres du G20 la « Osaka Blue Ocean Vision » (vision de l'océan bleu d'Osaka) qui vise à réduire à zéro la pollution océanique supplémentaire provenant des déchets en plastique d'ici 2050.

<Le changement climatique>

Bien que les directives de mise en œuvre de l'Accord de Paris aient été adoptées lors de la 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24 2018), les négociations sur les règles d'application des mécanismes de marché n'ont pas abouti (COP25

2019), et sont toujours à l'étude. Le Japon a adopté en juin 2019, sur décision du Conseil des ministres, une « stratégie à long terme dans le cadre de l'Accord de Paris » et a présenté celle-ci aux Nations Unies. En outre, lors du sommet du G20 d'Osaka en juin 2019, le G20 dans son ensemble a convenu de l'importance du concept d'un « cercle vertueux de l'environnement et de la croissance ».

<L'utilisation des sciences et des technologies dans la diplomatie>

Les sciences et les technologies constituent des éléments fondamentaux de la paix et de la prospérité. Le Japon met à profit son excellence dans les sciences et les technologies, et contribue, par le biais de la promotion de la « diplomatie scientifique et technologique », au développement des sciences et des technologies au Japon et dans le monde, à la promotion des relations avec les autres pays, à la paix et la stabilité de la communauté internationale, et à la résolution de problèmes planétaires.

(3) La communication externe et le renforcement structurel des moyens diplomatiques

A La communication externe stratégique

Afin que la politique étrangère se développe, il s'avère indispensable que les projets et les initiatives, soient bien compris et soient soutenus tant sur le plan national qu'international. Le ministère des Affaires étrangères met en œuvre une communication externe stratégique sur la base des trois piliers suivants : (i) la diffusion renforcée des projets et des initiatives du Japon, comprenant l'image correcte du Japon ; (ii) la diffusion des divers charmes et attraits du Japon, et (iii) la promotion du développement pédagogique de japonophiles et d'experts du Japon.

Plus précisément, le Japon utilise tous les médias, les conférences, les publications, etc. pour la diffusion des informations relatives au contenu précis de ses politiques, au rôle du gouvernement et autres. Il a également recours à l'internet, y compris aux différents réseaux sociaux, pour une diffusion agile et efficace d'informations. En outre, le fait de communiquer activement sur les divers attraits du Japon tels que sa culture ou sa gastronomie, contribue à une meilleure compréhension du pays par la communauté

internationale, et, du point de vue économique, encourage le tourisme et l'exportation. En 2019, le Japon a aussi réalisé des projets d'échange culturel de grandes envergures en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. En ce qui concerne également la communication sur les attraits des régions, outre les campagnes de publicité menées par les régions visant le reste du monde, des initiatives sont également lancées dans le but d'attirer en nombre les touristes étrangers du monde entier ainsi que les investissements étrangers dans ces mêmes régions.

B Le renforcement structurel des moyens diplomatiques

Au moment où les défis rencontrés par la diplomatie se diversifient et sont plus difficiles à relever, il est impératif de consolider les moyens diplomatiques pour obtenir des résultats réguliers en faisant avancer la « diplomatie à l'échelle planétaire » et en déployant une « diplomatie à la fois bienveillante et ferme ». Le ministère des Affaires étrangères, tout en poursuivant la rationalisation, œuvre de manière stratégique à l'amélioration de sa structure organisationnelle et entend ainsi renforcer ses moyens opérationnels.

Pour consulter la totalité du Livre Bleu Diplomatique 2020 (Diplomatic Bluebook 2020),
veuillez cliquer sur le lien ci-dessous

Japonais : <https://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/bluebook/index.html>



Anglais : <https://www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/index.html>

